



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— 08.10.13



DES EMISSIONS FINANCEES AUX INDICATEURS DE PERFORMANCE CLIMATIQUE

« Etat de l'art de la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur financier »

Sortie française de l'étude réalisée par [2° Investing Initiative](#), en partenariat avec : [ADEME](#), Caisse des Dépôts, Agence Française de Développement, UNEP-Finance Initiative et [Association Bilan Carbone \(ABC\)](#).

Le secteur financier fait face à un triple enjeu :

- 1) Alors que la Commission Européenne achève sa consultation sur le financement du long-terme, le constat est simple : l'économie mondiale est confrontée à un **déficit de financement des besoins de long terme, et plus particulièrement de la transition énergétique** qui nécessite que 500 Md\$ supplémentaires soient mobilisés chaque année dans la décennie à venir.
- 2) En parallèle, l'Agence Internationale de l'Energie a confirmé en juin que pour limiter le changement climatique à un niveau soutenable sur le plan économique, **la majeure partie des réserves prouvées de combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) devra rester dans le sol**. Les quelques 700 Md\$ d'investissements annuels en extraction sont appelés à être drastiquement limités, sans quoi les investisseurs seront soumis à des **risques de dépréciation d'actifs**.
- 3) Enfin, à l'heure où les villes et les Etats engagent de lourds investissements dans l'adaptation au changement climatique, les avocats spécialisés s'attendent à une augmentation des « **poursuites climatiques** » visant les entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES) qui devront payer la facture. Si les dépôts de plainte se multiplient, aucune condamnation n'est à constater aujourd'hui ; mais les voies légales existent et le parallèle avec les poursuites liées au tabac est établi. Les tribunaux auront tôt ou tard besoin de règles claires pour attribuer les émissions aux « responsables ».

Mesurer la contribution du secteur financier (banques, assureurs, fonds d'investissement, etc.) au financement de la transition énergétique et son exposition aux risques liés aux « émissions carbone financées » (c'est-à-dire les émissions GES générées par la détention d'actifs financiers tels que les actions, obligations, lignes de crédit) devient donc une nécessité première. C'est notamment ce qui permettra aux gouvernements de fixer des objectifs aux banques publiques, suivre la performance des acteurs privés et définir des mécanismes incitatifs.

C'est dans cette optique que 2° Investing Initiative et ses partenaires dressent le premier **état des lieux des méthodes d'évaluation des « émissions carbone financées »**. 2° Investing Initiative participera d'ailleurs à l'atelier « Du reporting carbone vers une économie décarbonnée : rêve ou réalité ? » le 9 octobre au [colloque Bilans GES](#) organisé par l'ADEME.

Depuis une dizaine d'années, une vingtaine de méthodes de calcul ont été développées pour les institutions financières (suivi de la performance) et les associations environnementales (classement de banques) et testées à grande échelle. De nombreux obstacles méthodologiques persistent mais le socle est suffisant pour que s'engagent aujourd'hui des travaux de standardisation en France, en Allemagne et

au niveau international. **L'ADEME accompagnera dès novembre 2013 avec l'Association Bilan Carbone (ABC) le projet de méthode sectorielle bancaire porté par l'ORSE.**

L'expérience des dernières années montre que **la comptabilité ne se développera pas sans un fort soutien des gouvernements. Le rapport appelle donc les pouvoirs publics à agir :**

1. Financer la recherche pour améliorer les méthodes de mesure et les tester avec les banques publiques ;
2. Elargir les obligations réglementaires visant les entreprises en matière de bilan des émissions de GES, pour favoriser la disponibilité et la qualité des données brutes ;
3. Imposer au secteur financier la transparence sur les activités et technologies énergétiques financées et les émissions de gaz à effet de serre associées ;
4. Prévoir la mise en place de mesures d'incitation, notamment fiscales visant les investisseurs.

Le rapport synthétique en français est **téléchargeable dès le 08 octobre 2013** sur www.2degrees-investing.org et sur le centre de ressources Bilans GES <http://www.bilans-ges.ademe.fr/> de l'ADEME

Une version complète (100 pages) qui développe l'état de l'art (chapitre II) est également disponible en anglais uniquement.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Service Presse ADEME

01 49 09 27 47 – ademepresse@tbwa-corporate.com – Blog ADEME Presse www.ademe.typepad.fr

Contact démarches sectorielles Bilan GES

Romain POIVET – 02 41 20 74 04 – romain.poivet@ademe.fr

2° INVESTING INITIATIVE

L'initiative 2° Investing (2°ii) est un think-tank multi-acteurs (institutions financières, pouvoirs publics, organismes de recherche, experts du secteur financier et ONG). Lancée en 2012, l'association compte 60 membres issus de six pays. Soutenue par le Ministère de l'Ecologie, l'ADEME, la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement, 2°ii a pour objectif de promouvoir la prise en compte par les investisseurs, et le cadre réglementaire associé, des contraintes climatiques et des besoins de financement à long terme.

www.2degrees-investing.org

Contact Presse

Hugues Chenet – 01 42 81 19 97 – contact@2degrees-investing.org

ASSOCIATION BILAN CARBONE

L'Association Bilan Carbone (ABC) est la structure porteuse du Bilan Carbone® en France et à l'international depuis octobre 2011. Rassemblant acteurs des secteurs privé et public, elle développe le Bilan Carbone® en accentuant notamment sa démarche managériale et stratégique.

Pour soutenir la transition vers une société sobre en carbone, l'ABC et ses partenaires travaillent à construire et diffuser les solutions méthodologiques et opérationnelles propres à réduire les émissions de GES.

Pour plus d'information : www.associationbilan carbone.fr

Contact Presse

Marine Lourdin – 01 83 62 29 16 – communication@associationbilan carbone.fr